

*Résolu:* Suivant la suggestion de l'inspecteur de la Ville, qu'il soit prié de protester la "Montreal Electric Light Co." contre l'érection des poteaux dans les rues de la Cité, contrairement au règlement No. 343; et, à défaut, de faire arrêter les employés de ladite Compagnie qui poseront des poteaux dans les limites de la Ville.

9.—Sur proposition de M. l'échevin Duquette, il est

*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à acheter de M. J. Deschâtelets environ 100 toises de pierre à macadam, à raison de \$5.00 la toise, si cette pierre est de bonne qualité.

10.—Sur proposition de M. l'échevin O'Connell, il est

*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de se procurer un rapport de deux personnes expérimentées dans l'art des machines, relativement à son rapport pour l'achat des machines pour le nouveau clos de la division Ouest.

11.—La Commission reprend en considération la permission accordée à la Compagnie du Chemin de fer du Pacifique Canadien de construire une voie d'embranchement à travers de la rue Bercy.

*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant de biffer la clause 2 du rapport de la Commission de la Voirie, adopté par le Conseil le 18 janvier 1909, suivant l'extrait soumis, afin de permettre à ladite Compagnie de faire circuler ses chars à travers la rue Bercy, le jour et la nuit; et, de plus, recommandant que le notaire de la Cité reçoive instruction en conséquence.

12.—Soumis et lu un rapport de l'inspecteur de la Ville recommandant d'accorder à la "Canadian Rubber Co." la permission de poser un tuyau de 4 pouces sous et à travers la rue Notre-Dame.

*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant que permission soit accordée à la "Canadian Rubber Co. of Montreal" de poser un tuyau souterrain de 4 pouces à travers la rue Notre-Dame, à l'angle de la rue Dorion, en face de la propriété de ladite Compagnie, pour alimenter avec de la naphta son usine à ciment, conformément aux dispositions du règlement No 362; et qu'un montant de \$100 soit déposé entre les mains du trésorier de la Ville, par ladite Compagnie, pour garantir le coût de la restauration de la chaussée; et, de plus, qu'un acte notarié soit préparé en conséquence et que Son Honour le maire et le greffier de la Ville soient autorisés à le signer au nom de la ville. Ledit acte devant être enregistré sur la propriété de ladite "Canadian Rubber Company of Montreal."

*Ajournement.*

RAOUL BOLTE,  
Secretary.

## COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE

*Compte rendu de l'assemblée du 29 janvier*

Sont présents: MM. les échevins Gallery, président intérimaire, Mercier, David, Laviolette, Robillard et Séguin.

1.—Le chef du service des Incendies soumet une copie du cahier des charges se rapportant à la fourniture des uniformes d'été, pantalons d'hiver, chemises de flanelle bleu noir et chaussures de cuir pour les officiers et les pompiers, et il recommande qu'il soit approuvé.

*Résolu:* Que ledit cahier des charges soit reçu et approuvé.

2.—Sont reçues et ouvertes par le sous-greffier de la Ville, M. R. Bauset, les soumissions pour la fourniture des uniformes d'été, pantalons d'hiver, chemises de flanelle bleu noir et chaussures de cuir:

L.-E. Bastien, uniformes d'officiers . . . . .	\$13.65
Ulric Dubreuil, uniformes d'officiers . . . . .	14.00
Arthur Brunelle, uniformes d'officiers . . . . .	15.00
L.-E. Bastien, pardessus d'hiver de capitaines . .	18.25
Ulric Dubreuil, pardessus d'hiver de capitaines . .	29.50
Arthur Brunelle, pardessus d'hiver de capitaines . .	21.75
L.-E. Bastien, pardessus d'hiver de contremaîtres et d'ingénieurs . . . . .	11.50
Ulric Dubreuil, pardessus d'hiver de contremaîtres et d'ingénieurs . . . . .	15.75

Co. against the erection of poles in the streets of the City, contrary to by-law No. 343, and should the Company fail to comply with same, to have the employees of said Company, putting up poles within the City limits, arrested.

9.—On motion of Ald. Duquette, it was

*Resolved:* That the City surveyor be authorized to purchase from Mr. J. Deschatelets about 100 toises of macadamizing stone, at \$5.00 a toise, if the said stone is of a good quality.

10.—On motion of Ald. O'Connell, it was

*Resolved:* That the City surveyor be instructed to request two experts in machinery to prepare a report in connection with his report for the purchase of machines for the new Western division yard.

11.—The Committee again considered the permission granted to the Canadian Pacific Ry. Co., to lay a spur line across Bercy street.

*Resolved:* That a report be made to Council recommending to strike out clause 2 of the said Road Committee's report, adopted by Council on the 18th of January 1909, according to the extract submitted, so as to allow the said Company to operate its cars across Bercy street, night and day; and, furthermore, that the City notary be instructed accordingly.

12.—Submitted and read a report from the City surveyor recommending that permission be granted the Canadian Rubber Co. to lay a 4" pipe under and across Notre Dame street.

*Resolved:* That a report be made to Council recommending that the said permission be granted to the Canadian Rubber Co. of Montreal, to lay an underground 4" pipe across Notre-Dame street, corner of Dorion street, opposite the Company's property, to feed with naptha their cement plant, in accordance with the provisions of by-law No. 362, and that a sum of \$100 be deposited with the City treasurer by the said Company, to guarantee the cost of repairing the roadway; and, furthermore, that a notarial deed be prepared accordingly, and that His Worship the Mayor and the City clerk be authorized to sign the same on behalf of the City. The said deed to be registered on the property of the Canadian Rubber Company of Montreal.

*Adjourned.*

RAOUL BOLTE,  
Secretary.

## FIRE AND LIGHT COMMITTEE

*Report of meeting held the 29th of January*

Present: Ald. Gallery, chairman pro tempore, Mercier, David, Laviolette, Robillard and Séguin.

1.—The chief of the Fire Department submitted a copy of specifications in connection with the supply of officers and firemen's summer uniforms, winter coats, winter pants, blue black flannel shirts and leather shoes, and recommended that it be approved of.

*Resolved:* That the said specifications be received and approved.

2.—The following tenders for the supply of officers and firemen's summer uniforms, winter coats, winter pants, blue black flannel shirts and leather shoes, were received and opened by the Assistant City Clerk Mr. R. Bauset:

L.-E. Bastien, officers' uniforms . . . . .	\$13.65
Ulric Dubreuil, officers' uniforms . . . . .	14.00
Arthur Brunelle, officers' uniforms . . . . .	15.00
L.-E. Bastien, pardessus d'hiver de capitaines . .	18.25
Ulric Dubreuil, pardessus d'hiver de capitaines . .	29.50
Arthur Brunelle, pardessus d'hiver de capitaines . .	21.75
L.-E. Bastien, pardessus d'hiver de contremaîtres et d'ingénieurs . . . . .	11.50
Ulric Dubreuil, pardessus d'hiver de contremaîtres et d'ingénieurs . . . . .	15.75